



Bonny David, Gasser Benjamin

Projets de routes de contournement en Sarine Campagne (*complément à la question 2016-CE-35*)

Cosignataires : -

Date de dépôt :

02.08.16

DAEC

Dépôt

Le 5 février dernier, nous avons déposé une question sur la stratégie concernant l'amélioration de la circulation le long de certains axes routiers importants en Sarine (Question 2016-CE-35).

Afin d'absorber les colonnes de véhicules et de désengorger certains axes routiers, nous demandions à la DAEC de faire connaître sa stratégie à court et à moyen terme. Il s'agissait, entre autres, de la stratégie des axes suivants :

> Grolley-Belfaux-Givisiez, Prez-vers-Noréaz, Neyruz-Matran ainsi que Marly.

Nous voulions aussi savoir si des travaux étaient prévus sur ces axes ainsi que les diverses étapes de l'élaboration des projets et les calendriers prévus pour les travaux.

En résumé, le Conseil d'Etat répondait à notre question le 12 avril 2016 de la manière suivante :

Le Conseil d'Etat vise à développer l'offre en transports publics et à optimiser la desserte des bus régionaux en Sarine. De même, il évalue et priorise en quatre catégories les 26 projets de routes de contournement. Le Conseil d'Etat mentionnait, en une toute petite phrase, le fait qu'il se positionnerait prochainement sans en dire davantage.

Concernant les axes qui nous intéressaient, voici les réponses transmises par le Conseil d'Etat :

- > Belfaux : le tronçon fait l'objet d'une réévaluation en 2016.
- > Prez-vers-Noréaz : en catégorie II, fait l'objet d'une réévaluation en 2016.
- > Neyruz : en catégorie I, les résultats sont en cours d'analyse et le Conseil d'Etat prendra en 2016 une décision sur la suite à donner.
- > Marly-Matran : le projet de route de liaison entre Marly et Matran sera réévalué en 2016.

Quel ne fut pas notre étonnement d'apprendre une conférence de presse de M. Maurice Ropraz, Directeur AEC, en date du 20 juin 2016, ainsi que la teneur de ses propos dans la presse du lendemain : le Conseil d'Etat arrête 8 projets de réalisation de routes de contournement pour un montant estimé à un demi-milliard de francs. Parmi les 8 projets arrêtés, nous retrouvons 5 projets situés en Sarine-Campagne : Belfaux, Givisiez, Marly-Matran, Prez-vers-Noréaz et Neyruz pour lesquels nous avons posé une question en février dernier.

Dès lors, nous exigeons des précisions et la plus grande transparence du Conseil d'Etat en complément de la réponse que nous avons reçue en avril.

En effet, il nous paraît surprenant que le Conseil d'Etat écrive le 12 avril que la plupart des tronçons concernés font l'objet d'une réévaluation en 2016 et annoncer le 20 juin des projets de telles envergures accompagnés d'un décret de plus de 26 millions de francs pour une prochaine discussion au Grand Conseil.

1. Au moment de la réponse à notre question, soit le 12 avril 2016, est-ce que le Conseil d'Etat avait déjà discuté de la réalisation de ces 8 projets de contournement ? Si oui, pourquoi ne pas l'avoir mentionnée dans la réponse ? Si non, alors pourquoi, le Directeur AEC, n'en a-t-il pas fait part dans sa réponse ?
 2. Depuis quand précisément le Directeur AEC planifiait ces 8 projets ? De plus, depuis quelle date précisément le décret relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement pour les études de projet et les acquisitions de terrain de cinq routes de contournement est-il connu, respectivement, du Directeur AEC et du Conseil d'Etat ? Pourquoi ne pas avoir mentionné ce décret dans la réponse du 12 avril ?
-